

**Cérémonie de remise des équipements médicaux de lutte contre le Covid-19 à la
République de Maurice – 10 août 2020**

**Allocution de Monsieur André Pouillès-Duplaix,
Directeur de l'Agence pour Maurice et les Seychelles**

Monsieur Le Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Régionale et du Commerce International de la République de Maurice

Monsieur Le Ministre de la Santé et du Bien-être de la République de Maurice

Monsieur Le Premier Conseiller de l'Ambassade de France

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Directeur,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Bon après-midi à toutes et à tous

Je souhaitais en premier lieu vous remercier pour l'invitation que vous avez faite à l'Agence Française de Développement d'assister et d'intervenir à cette cérémonie de remise des équipements médicaux à la République de Maurice dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

A l'heure où je vous parle, quelque 19 millions de cas d'infection à SARS-CoV-2 dans près de 213 pays et territoires, et quelque 700 000 décès, ont été déclarés. La pandémie du Coronavirus qui a démarré en Chine continue à se propager à travers le monde ; notre région n'a pas été épargnée et nos pays continuent à faire face à ce défi. La République de Maurice a également été touchée mais la situation a pu être maîtrisée grâce à des mesures sanitaires strictes.

Messieurs les Ministres, je tiens à saluer ici les efforts des Autorités mauriciennes qui ont su déployer un plan de surveillance et de riposte rigoureux pour contenir la propagation de ce virus.

Stratégie – soutien de la France

La crise du Coronavirus est différente des précédentes. C'est la première crise d'extension planétaire, à la fois macro-économique, écologique et sanitaire, la première catastrophe économique mondiale provoquée par le franchissement non visible de seuils de soutenabilité écosystémiques planétaires.

Cette crise sanitaire mondiale appelle une réponse globale, multilatérale et coordonnée, ainsi qu'une aide particulière aux pays les plus fragiles.

La France a décidé de mobiliser des moyens conséquents, à hauteur d'1,2 milliard d'euros, à la lutte contre la propagation de la Covid-19 dans les pays les plus vulnérables, pour le continent africain. La France renforce ses contributions et son engagement auprès des instances multilatérales qui luttent

contre la pandémie : l'ONU et ses institutions et programmes spécialisés, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que les fonds multilatéraux compétents, comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ou Unitaid.

Conformément aux engagements pris par le Président de la République, M. Emmanuel Macron, l'Agence française de développement (AFD) s'est mobilisée et se mobilise encore pour répondre à l'urgence sanitaire mondiale et traduire en actions les annonces du Gouvernement français en matière de soutien aux pays prioritaires de l'aide publique au développement de la France.

Stratégie – soutien de l'AFD – prêt de contingence

Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire général,

Comme vous le savez, le 27 juillet dernier, l'Agence Française de Développement (AFD) a signé avec le Ministre des Finances, de la Planification Economique et du Développement, une convention de financement d'un prêt de contingence au bénéfice de l'Etat mauricien pour un montant de 300 millions d'euros (soit près de 14,5 milliards de roupies). Ce prêt de politiques publiques intervient dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire mondiale pour aider Maurice à construire sur le long terme une relance économique durable, bas carbone et résiliente aux effets négatifs du changement climatique, aux catastrophes naturelles et aux éventuelles futures crises sanitaires.

Ce prêt est accompagné d'une subvention de 4M d'euros et comprend un volet sur la santé, qui vise à renforcer le système de santé publique et la mise aux normes du Règlement Sanitaire International de l'OMS. Le renforcement du système de surveillance des maladies et le renforcement de l'approche *One-Health*, santé humaine et animale, aideront Maurice à se doter des meilleurs mécanismes de gestion des alertes et de riposte en cas de maladies émergentes ou ré-émergentes. La réunion de démarrage a eu lieu avec le Ministère de la Santé et du Bien-être mauricien le 29 juillet.

Ce prêt a été rendu possible grâce à des procédures *fast-track* de l'initiative Santé en commun (*Health in Common*) de l'AFD qui a pour objet de répondre immédiatement aux enjeux sanitaires de court terme mais aussi de commencer à préparer l'après-crise. Un des principaux axes d'intervention de ce dispositif est le renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologique.

Appui de l'AFD sur le plan régional - Importance du réseau SEGA One-health

L'Agence Française de Développement intervient depuis 2007, et dans le cadre du déploiement de sa stratégie au niveau régional, auprès de la Commission de l'Océan Indien sur le projet « Réseau de Surveillance et d'Investigation des Epidémies. Le projet en est à sa troisième phase et un montant de 21,6M d'euros a déjà été octroyé. Le réseau SEGA *One-Health*, un réseau unique et emblématique dans l'Océan Indien, a démontré encore une fois son importance et ce dans le contexte de la pandémie Covid-19. Il a permis le partage des informations sanitaires régionales et internationales ainsi que les échanges réguliers entre les experts de santé des pays de la région afin d'anticiper et d'être proactifs dans la gestion de la crise sanitaire.

Intervention de l'AFD sur la pandémie Covid-19

Par le biais du soutien français, un premier plan d'urgence a été financé à hauteur de 500 000 euros par l'Agence Française de Développement. Ces fonds ont contribué à la mise en place d'un dispositif permettant de diminuer le risque d'introduction de cas, de détection rapide et de réponse, au travers de l'acquisition de caméras thermiques ainsi que de tests.

Un deuxième plan d'urgence fut proposé par la COI afin de renforcer les capacités de suivi, de diagnostics, de prise en charge des malades et de protection (notamment pour les personnels de santé) dans le cadre de la réponse des Etats Membres à l'épidémie de la Covid-19. Ce deuxième programme d'urgence d'un montant total de 4 M€, pour l'acquisition d'équipements et de médicaments, afin de renforcer les capacités de riposte des Etats Membres, en particulier les plus vulnérables. Je suis très heureux d'être associé cet après-midi à la remise de ces équipements à la République Maurice.

Approche Partenariale avec d'autres bailleurs

Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire général,

L'initiative française Santé en Commun est conçue comme complémentaire des actions des institutions multilatérales et dans le cadre d'une collaboration forte entre tous les acteurs de l'Union européenne. Comme l'a souligné le Directeur général de l'AFD, je cite *'Au-delà de cette riposte de court terme à l'urgence sanitaire, d'autres réponses intégrant les conséquences sociales et économiques de la crise sont en préparation avec l'Union européenne et les grands bailleurs internationaux, notamment dans le cadre des travaux de l'International Development Finance Club (IDFC), engagé dans cet effort de solidarité mondiale'*.

En collaboration avec l'Union Européenne, l'instruction d'un programme de renforcement complémentaire du Réseau SEGA *One-Health*, nommé *'Projet de renforcement des capacités de la COI et des Etats-Membres dans la gestion des risques épidémiques et zoonotiques'*, d'un montant additionnel de 9,4 M€, est actuellement en cours. Ce nouveau financement devrait être octroyé avant la fin de cette année et a pour objet de (i) renforcer le réseau des laboratoires, (ii) mettre aux normes les systèmes sanitaires nationaux à l'aune du Règlement Sanitaire International (RSI de l'OMS) et de son équivalent pour l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE) et (iii) de renforcer les activités du projet actuel de surveillance.

L'AFD souhaite poursuivre le partenariat qu'elle a engagé avec la Commission de l'Océan Indien et ses Etats membres afin d'améliorer la surveillance, les capacités de diagnostic et de riposte et d'augmenter la résilience des populations face aux épidémies et pandémies dans la région. La vision stratégique de l'Agence Française de Développement est de bâtir un monde en commun, un monde qui préserve la population de cette planète et la santé est l'un des cinq grands biens communs.

Permettez-moi de profiter de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier, Monsieur le Secrétaire Général ainsi toute l'équipe de la COI et de l'Unité de Veille Sanitaire, Messieurs les Ministres de la République de Maurice et les représentants de vos Ministères respectifs, pour le soutien accordé aux projets financés par la France au travers de l'AFD.

Je vous remercie de votre attention.